

## AUTORISATION D'OPERER

### Formulaire à remplir pour l'admission de mineur ou majeur protégé

*Document à apporter impérativement auprès du service administratif, lors de la consultation d'anesthésie ou au plus tard le jour de l'hospitalisation.*

**En l'absence de signature par les 2 parents titulaires de l'autorité parentale, l'hospitalisation sera refusée (sauf cas particulier exposé en bas du formulaire\*).**

Le .....

Nous autorisons l'équipe médico-chirurgicale de la Clinique Saint Charles à opérer, pratiquer une anesthésie et/ ou les soins nécessités par l'état de notre enfant mineur ou du majeur sous tutelle :

Nom et Prénom du patient : .....

Date de naissance : .....

Date d'hospitalisation : .....

Motif d'hospitalisation : .....

durant la période d'hospitalisation.

Nous avons été informé(s) des risques éventuels liés aux actes pratiqués.

### RESPONSABLES LEGAUX DU PATIENT

IDENTITE DES 2 PARENTS		<i>Pour les majeurs protégés</i> <b>Représentant relative à votre personne</b>
Nom et prénom ..... .....	Nom et prénom ..... .....	Nom et prénom ..... .....
né(e) le .....	né(e) le .....	né(e) le .....
Signature	Signature	Signature

### \*à remplir par le parent lorsqu'il est seul titulaire de l'autorité parentale

Je soussigné (Nom, Prénom et qualité)

.....

Atteste être **seul titulaire** de l'autorité parentale

Signature :

### JUSTIFICATIF A FOURNIR

- Copie du livret de famille
- Décision de justice

LOI n°202-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale (1) NOR : JUSX0104902L

Extrait : Article 2 – L'article 371-1 du code civil est ainsi rédigé :

« Art.371.1.- L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. »

« Elle appartient aux père et mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne. »

« les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degrés de maturité. »